

MOTION

Auteur Michael Graber, SVPO, et Christian Gasser, SVPO
Objet Pour un service des achats professionnel
Date 08.11.2016
Numéro 5.0246

La plupart des grandes entreprises publiques et privées possèdent un service des acquisitions, ce qui permet de réaliser des économies parfois très importantes.

Par exemple, lors d'importants volumes d'achats de marchandises ou de prestations, des contrats-cadres offrant des conditions préférentielles peuvent être négociés avec les fournisseurs.

De plus, un service d'achats professionnel constitue une condition essentielle pour réaliser correctement les procédures d'adjudication publique.

Apparemment, le canton du Valais ne dispose jusqu'à présent d'aucun service des achats professionnel, ni des compétences qui s'y rattachent.

Conclusion

Les auteurs exigent que soient créés, pour le canton du Valais, un service des achats professionnel ainsi que les bases légales correspondantes, au besoin.